



Conseils aux candidats francophones à une demande de financement pour le 5^e appel à propositions du programme R2HC

L'Elrha souhaiterait attirer davantage de candidatures des milieux universitaires et humanitaires francophones pour les appels à propositions du programme R2HC. À cet effet, nous pilotons une initiative visant à faciliter le processus de candidature des locuteurs francophones. Cela s'effectuera par la **mise à disposition d'une sélection de documents en français** et par la fourniture de ressources pour permettre la **traduction en anglais des propositions complètes** avant soumission.

Comme le programme R2HC fonctionne en anglais, tous les documents relatifs à la candidature doivent encore être soumis dans cette langue et, si le candidat reçoit une subvention, toutes les communications et tous les rapports devront aussi se faire en anglais.

Comment cela fonctionne-t-il ?

1. Les priorités et formulaires de candidature en français au 5^e appel du programme R2HC

Les principaux documents de base sont désormais disponibles en français, ce qui permet aux candidats potentiels de comprendre les critères du 5^e appel à propositions du programme R2HC et d'accéder aux instructions relatives à la candidature en français. Les documents suivants sont disponibles en version traduite :

- i Synthèse des conclusions de l'Examen des données de santé humanitaire
- ii Conseils pour la 5^e édition de l'appel à propositions du programme R2HC
- iii *Foire aux questions* des candidats au programme R2HC
- iv Instructions pour une candidature complète à l'appel à propositions
- v Exemple de budget

Les documents sont disponibles [ici](#)

2. Remboursement des frais de traduction

Vous devrez soumettre votre proposition complète de recherche en anglais, mais la candidature pourra être préparée en français, puis traduite en anglais par un professionnel avant soumission. Ce processus implique les démarches suivantes :

- i. Votre organisation devra identifier un traducteur professionnel ou une agence de traduction qui offre des services de traduction et l'engager à entreprendre la traduction.

L'Elrha est en mesure de rembourser les frais de traduction du français vers l'anglais des propositions complètes, à condition que les traductions soient assurées par un prestataire externe.

Nous ne serons pas en mesure de rembourser les frais associés au temps consacré à la traduction en interne des documents.



Vous, le candidat à l'appel à propositions, serez responsable du contrôle de qualité de la traduction.

Les propositions originales préparées en français devront aussi être soumises au cas où des clarifications linguistiques seraient nécessaires au cours du processus de révision.

- ii Le plafond pour les frais des propositions complètes est fixé à £1,500. Les factures peuvent être présentées en une devise autre que la GBP. Veuillez noter que les taux de change présentés sur <http://www.oanda.com> seront utilisés pour la conversion de toutes factures présentées en une devise autre que la GBP.
- iii Les candidats sont priés de couvrir les frais initiaux de traduction auprès des ressources engagées. Nous ne rembourserons les frais que lorsqu'une candidature complète aura été soumise via le site web Common Grant Application dans les délais de candidatures stipulés. Le devis et la facture des services de traduction doivent être téléversés dans le système Common Grant Application lors de la soumission de la proposition complète.
- Les candidatures incomplètes, ou celles soumises après la date limite ne seront pas remboursées.
- iv Outre la soumission de la proposition complète, les documents suivants devront être fournis via le système Common Grant Application pour traiter le remboursement :
- une copie du devis original
 - une facture de votre organisation (ou du membre du consortium à rembourser)
 - les coordonnées bancaires de l'organisation à rembourser.

Elrha
Le 5 juillet 2017